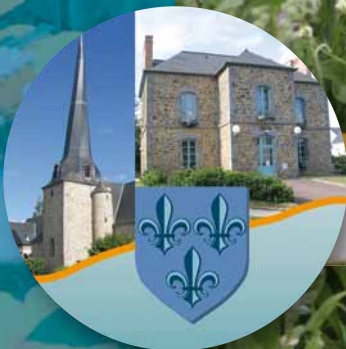




"L'Écho Québriacois"



Juillet 2011

Bulletin d'informations communales - N°19



Claude DUHAMELLE

Travaux Publics

35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage

Assainissement autonome,

Raccordement tout à l'égout

Raccordement de vos réseaux

EDF, GDF, PTT, AEP

Nettoyage de vos terrains

(avec gyrobroyeur)

Location Tractopelle, Pelle à pneus,

Mini-pelle et BRH

Tél. 02 99 68 12 94

Fax : 02 99 23 00 89

Port. 06 03 37 84 41

Jean-Luc CLOLUS

Le Savoir-faire depuis 3 générations

Couverture
Zinguerie
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ☎ 02 99 68 01 17

L'ebreton
Electricité Générale

Z.A. ROLIN
35190 QUEBRIAC
02.99.68.06.74
06.62.50.26.95
contact@lebreton-electricite.fr

www.lebreton-electricite.fr

Emergence
Architecture

FOSSARD Corinne
Architecte DPLG
et d'intérieur

- Neuf
- Renovation - Réhabilitation
- Extension
- Aménagement Intérieur
- Construction Bois
- Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Tertiaire
- Industriel

20, rue de la liberté - 35190 QUEBRIAC
Tél./Fax : 02 99 69 85 02
contact@emergencearchi.fr

www.emergencearchi.fr

Jean-Marc CONFLANT

Broyage d'herbes

Accotements, talus, fossés
Plantations et grands espaces

Espaces Verts

Entretien et création
Tonte petits et grands espaces

Launay - 35190 QUEBRIAC

02 99 45 25 58 - 06 80 67 13 86

ad GARAGE
ROBERT ET BOLIVAL
Garage Automobile

Neuf et Occasion
Réparations toutes marques
ZA ROLIN
35190 QUEBRIAC
Tel 02 99 68 08 75
Fax 02 99 68 14 33

Ebénisterie BERHAULT Didier
Fabricant

Meubles tous styles
Agencement Cuisines & Salles de bains

" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC
Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 94

Permanences du Maire et des Adjointes

M. Armand CHÂTEAUGIRON Maire	Finances – Economie Urbanisme – Habitat Infrastructures	Vendredi (sur rendez-vous) Samedi 11H00 à 12H00
M. Alain BILLON 1 ^{er} adjoint	Affaires sociales Petite enfance Personnes âgées Transports	Samedi 11H00 à 12H30 Et sur rendez-vous (*)
M. Louis DENOUAL 2 ^{ème} adjoint	Voirie et réseaux Bâtiments communaux Environnement	Mardi 9H00 à 11H00 Et sur rendez-vous (*)
Mme Patricia HUARD 3 ^{ème} adjointe	Vie associative Sport – Loisirs – Culture Fêtes et cérémonies	Samedi 11H00 à 12H30 Et sur rendez-vous (*)
M. Jacques BORDES 4 ^{ème} adjoint	Finances - Budget	Sur rendez-vous (*)

* S'adresser au secrétariat



Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté – 35190 – QUÉBRIAC
Tél. : 02 99 68 03 52 – Email : mairie@quebriac.fr

Ouverture de la Mairie du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur : sur RDV.
Contacter le C.D.A.S à Combourg

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) :
Square Émile Bohuon – COMBOURG – Tél. 02 99 73 05 69

ADMR : 2, avenue des Trentes – TINTÉNIAC
Service Personnes Agées : 02 99 68 06 57
Service Famille : 02 99 23 03 12

Pôle Emploi : 3, Rue de la Mairie – COMBOURG – Tél. 02 23 16 45 45

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé – TINTÉNIAC
Horaires : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h15
Samedi 9h / 11h45 et 13h30 / 17h15



Assemblage PC
Formations
Dépannage et assistance
Installation à domicile
Consommables et accessoires

Michel LEBULANGER

h2c.infoservices@free.fr

www.h2cinformatique.fr

02 99 45 49 84 - 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 36, rue de la Liberté, 35190 Québriac

EUURL au capital de 5000 € - SIRET 518 267 695 00014 - RCS 518267695 RM35 - TVA FR 88 518267695



Karine Tiger

Tél. : 09 51 01 82 02

Portable : 06 86 22 19 51

34, rue de la Liberté - 35190 QUEBRIAC

EUURL au capital de 5000 € - Siret 51227046300015

ATTENTION

modification des horaires d'ouverture
à compter du 18 juillet 2011:

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h00 - 13h30 • 15h30 - 19h30

Vendredi et Samedi : 8h00 - 13h30 • 15h30 - 20h30

Dimanche et jours fériés : 8h00 - 13h30

mail : leptitplusquebriac@free.fr

site : leptitplusquebriac.free.fr

HP énergétique

Plombiers Chauffagistes bois / solaire

La haute performance, l'éthique en plus!

Chaudières Bois
Solaire thermique / photovoltaïque
Plomberie générale
VMC double flux



QUÉBRIAC ● Tél / Fax : 02 99 13 28 94 ● www.hpenergetik.fr

Restaurant
Le Québriac

FORMULE DU MIDI : 9,90 €

du lundi au samedi
Buffet d'entrées à volonté
+ Plat
+ Fromages ou Dessert
Le café est à 1 €

Nos horaires d'ouverture

LUNDI : de 7h30 à 19h00
MARDI : de 7h30 à 19h00
MERCREDI : de 7h30 à 14h30
VENDREDI : de 7h30 à 19h00
JEUDI : de 7h30 à 19h00
SAMEDI : de 7h30 à 14h30

Après deux mois d'ouverture, votre restaurant vous informe qu'il disposera bientôt d'une Licence IV (licence bar) et pourra vous servir ainsi tous types d'alcools. Le Vendredi soir, Samedi soir et Dimanche midi, nous accueillons, sur réservation, les groupes de plus de 10 personnes. Une fois par mois, le Vendredi soir et Samedi soir : Soirée à thème de 19h00 à minuit.

12 rue de la Liberté - 35190 Québriac - Tél. : 02 99 23 08 43 - mail : bellenger.annelaure@orange.fr

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, la vente d'alcool est interdite aux mineurs



SOMMAIRE

Le mot du maire3

Vie communale4-7

Départ M-J Delacroix

Des nouvelles de la cantine

Classe 1

Politique Communes Intermédiaires

Les économies d'eau

Desherbz sans désherbant !

Salon de l'artisanat en Bretagne Romantique

Chasse aux œufs

Comptes-Rendus des séances
du Conseil Municipal8-17

Bâtiments et biens communaux

Voirie

Urbanisme

Inter-communalité

Finances

Tarif Communaux 201117

Vie sociale18

Projet Habitat Adapté

Le CCAS de Québriac

La mise à jour de la carte Vitale

Bibliothèque19

Vie Associative20-26

Au Bois des Ludes

Farandole

Les Touch'à Tout

Halte garderie Trampoline

Comité des fêtes du Grand Bois

Le Cercle d'Ille et Rance

Les Archers du Canal

Les associations communales

Le Mot du Maire

Mi-Mandat

L'équipe communale à qui vous avez fait confiance est à la moitié de son mandat. Je ne vais pas faire de « bilan », mais seulement évoquer dans les grandes lignes les sujets qui nous occupent aujourd'hui et devraient nous (et vous) intéresser dans les 3 ans qui viennent.



Pour 2011, nous avons budgété le préau et les sanitaires à l'école, ainsi que l'effacement des réseaux pour La Ville Hulin. Simultanément, nous avons engagé la maîtrise d'œuvre pour le Projet GRAND BOIS (réalisation 2012) ; nous travaillons au projet d'habitat personnes âgées (réalisation 2013) ; nous préparons la reprise du bâtiment « boulangerie/épicerie » appartenant aujourd'hui à la Communauté de Communes (reprise envisagée au 01/01/2012) ; un audit du réseau d'assainissement devrait être réalisé fin 2011 ou 2012, pour préparer de nouveaux projets d'habitat (le réseau en centre-bourg et le lotissement de la Landelle sont à rénover)..

Pour 2012, il sera engagé la dernière phase des travaux à l'école : nouvelle salle de classe et rénovation garderie, ainsi que les Travaux GRAND BOIS pour lesquels nous avons obtenu une subvention de la Région Bretagne (ECOFAUR), de 65.000 euros sur 255.000 de travaux. Le bâtiment locatif du Courtil Noë sera réalisé par Habitat35 pour fin 2012.

En 2013, nous lancerons l'étude de la salle multifonctions. Les travaux de la Rue de la Landelle seront réalisés (nouveau retard en raison de la rénovation de l'assainissement). Le lotissement Personnes âgées ou Handicapés sera réalisé par Habitat35 pour fin 2013.

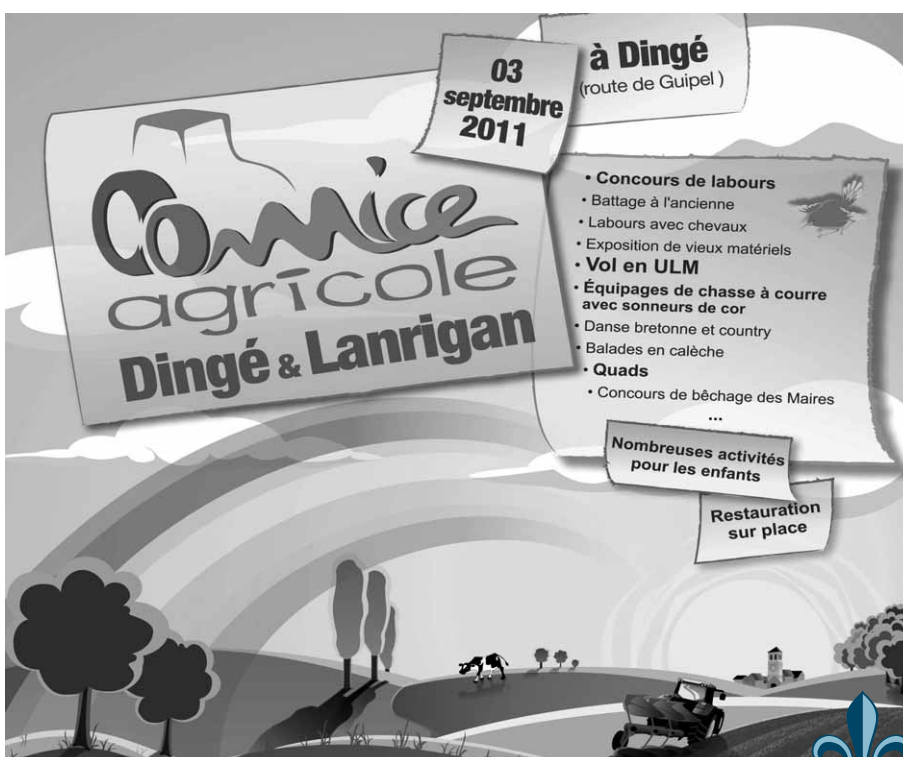
Tous ces investissements seront engagés sans compromettre les équilibres budgétaires, notamment grâce à l'aide communautaire (voir page suivante).

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de Bonnes Vacances.

Armand CHÂTEAUGIRON, maire

MAIRIE
5, rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
☎ 02 99 68 03 52
mairie@quebriac.fr
www.quebriac.fr

Directeur de publication :
Armand Châteaugiron
Impression : Imp. atimco IMPRIM'VERT



Départ

Marie-Jeanne Delacroix



Ce samedi 16 avril, au « QUEBRIAC », la commune a offert le pot de l'amitié à l'occasion du départ de Mme Marie-Jeanne DELACROIX, secrétaire de mairie, en présence des anciens maires MM. Yves LAUNAY et Jean-Claude GOUPIL, des membres du conseil municipal, de Mme Elise BRIOT, ancienne secrétaire de mairie, de Mme Sylvie GUILLAUME directrice de l'école, d'anciens agents et conseillers municipaux, agents, et responsables d'association.

Cette énumération montre que Marie-Jeanne, au-delà de ses fonctions d'accueil, de l'état-civil, des élections, des impôts etc., avait en charge la mise en relation des uns et des autres et le suivi de manière générale, des « services à la population ». C'est dire l'importance de sa fonction. Marie-Jeanne était « multilingue » pour l'anglais, et se débrouillait pas mal en patois local ! C'est vrai que St Domineuc son lieu de résidence n'est pas loin.

Marie-Jeanne est arrivée à Québriac le 1/10/1997, pour un emploi à temps partiel (16h semaine). Elle complétait son horaire à Lanrigan (12h semaine).

Marie-Jeanne a connu l'évolution importante de Québriac, de la fin des années 1990 où nous étions moins de 1000 habitants (890 h. au recensement de 1995 et 1040 à celui de 1999). D'une commune rurale, Québriac est devenue commune « rurbaine ». Elle a dû s'adapter à l'évolution de la fonction : informatique, exigences de l'administration, évolutions constantes des procédures etc. dans des conditions matérielles pas toujours au top !

Marie-Jeanne va déployer ses talents à St Judoce où elle travaillera à temps partiel aussi mais avec plus d'heures sur un seul lieu, ce qu'elle souhaitait depuis longtemps.

Au nom du Conseil Municipal, et de tous, nous la remercions du travail accompli et lui souhaitons bon vent dans sa nouvelle affectation.

Des nouvelles de la cantine

1 an presque que la nouvelle cantine a ouvert ses portes, et quel succès ! Comme déjà évoqué précédemment, le nombre d'enfants qui viennent le midi est important, et nous frôlons les 100 enfants au premier service, pour une bonne cinquantaine au second.

Quelques aménagements matériels sont en cours, comme des rideaux dans la grande salle, quelques matériels complémentaires (four de réchauffe) etc.

Au niveau repas, satisfaction globale sur le service rendu par ANSAMBLE. Seule ombre au tableau, nous sommes toujours en attente de leur part des statistiques attendues sur la confection des repas : respect de la saisonnalité, provenance des repas (proximité, France, Europe, autres pays), statistiques sur les aliments bio, labels etc.

Enfin, de notre côté, nous avons subi avec succès notre premier contrôle par le laboratoire départemental de Combourg (2 visites par an) :

- Qualité bactériologique satisfaisante pour les « contrôles barquettes »,
- Désinfection des matériels : louche, table de restauration, plateaux de services,
- Réception et Stockage des Matières Premières
- Equipement de la cuisine : propreté des matériels et des sols, systèmes de ventilation, circuits déchets, circuit de distribution des repas, hygiène pour les personnes (coiffe, chaussures, sanitaires)
- Conservation des étiquettes de traçabilité.

Bravo à toute l'équipe de restauration qui s'est beaucoup investie dans ce projet, sous la houlette de Roselyne.

Les classes 1

Nous vous invitons le samedi 24 septembre 2011 à la traditionnelle fête des classes.

Si vous n'avez pas eu l'invitation (avant le 30 août) et que vous êtes intéressés prendre contact avec **Martine Billon Tél : 02 99 68 00 42**

Les bébés de l'année sont tout particulièrement invités à venir poser sur la photo place de l'église (à 11h45)





Politique Communes Intermédiaires

La C.C.B.R engage en 2011, pour 3 ans, une politique dédiée aux communes intermédiaires.

Cette action s'inscrit dans le prolongement des actions fortes engagées depuis 10 ans pour répondre à un certain nombre de besoins exprimés par les communes « centres » que sont COMBOURG et TINTENIAC : salles de sports, Maisons de l'enfance, Cinema etc. puis, après le programme « solidarité » en faveur des petites communes, il restait donc à mettre en place une action « similaire » pour les communes intermédiaires (de 1000 à 2500 hab.), sans doute une sorte de « mix » entre la solidarité et la déclinaison de la « place » occupée aujourd'hui et peut être demain par ces communes dans le territoire. Un budget de 2 millions d'euros sur 3 ans a été alloué à cette politique. Il s'agit des communes de Dingé, St Domineuc, Pleugueneuc, St Pierre de Plesguen, Hédé, Bonnemain, Meillac et Québriac.

Présentation de la Commune :

Son rayonnement existe bien au-delà de ses frontières. L'élément essentiel de son patrimoine n'est pas le plus apparent. Ce n'est pas son clocher tors, même si Québriac se targue d'être en cela une commune « européenne », c'est surtout son patrimoine « naturel » qui en fait la valeur et le rayonnement : canal, chemins de randonnées, étangs, châteaux et manoirs, calvaires...

Les communes intermédiaires représentent une certaine diversité. Quoi de commun entre St Pierre de Plesguen, rayonnant sur la zone Nord Ouest à 2600 habitants, Hédé, chef-lieu de Canton à 1800 habitants, et Québriac à 1500 habitants touchant Tinténiaic à 2 Km, commune ayant « doublé sa population en 20 ans, ce qu'aucune autre n'a fait. En 1995, il y avait 50 enfants à l'école, il y en a 190 aujourd'hui 15 ans + tard, dont 75% mangent à la cantine, montrant que les familles sont pour une part majoritaire travaillant à l'extérieur, n'ont pas d'attache familiale locale etc. Québriac est une commune « dortoir » pour une bonne partie.

A la différence de bon nombre de communes intermédiaires de 1000 à 1800 habitants qui, il y a 15 ans, avaient DEJA 1000 à 1800 habitants, et de façon générale, les structures qui vont avec, Québriac est en phase de mise en concordance de ses structures et moyens avec le niveau et les besoins de sa de population.

Consciente de cette situation, la commune a engagé dès 1997 un contrat d'objectifs mettant en évidence ces problématiques et s'engageant dans un large programme d'actions pour l'avenir. Cet outil est plus que jamais d'actualité et nous sert encore de guide !

Dans la logique de ces évolutions de cette histoire, de gros chantiers ont été entrepris et pèsent aujourd'hui sur sa situation financière. Pour l'essentiel, ils tournent autour de

1. Augmentation de la capacité d'accueil de l'école, avec les équipements et moyens qui vont avec : nouvelle cantine (2010), nouvelle garderie (2012)
2. Augmentation des « moyens » humains et matériels (embauches, atelier communal)
3. Développement de services de proximité : Halte-Garderie Parentale (2000), Commerces Boulangerie et Epicerie (2007), Bibliothèque (2006), Rénovation d'un Restaurant (2010)
4. Développement associatif

5. Ouverture vers l'extérieur, partenariats avec d'autres communes
6. Recherche de qualité du Vivre Ensemble par l'écoute notamment,

Nos finances locales ont été soumises à rude épreuve, et notre endettement, situé à 1000 euros par Habitant il y a 3 ans, arrivent maintenant à 1250 euros au 1/01/2011. Ce niveau devrait atteindre 1400 euros à la fin du mandat par la création d'une nouvelle salle de classe à l'école et Rénovation de l'agglomération secondaire du Grand Bois.

L'appel significatif à la fiscalité locale est engagé : Taxe Foncière + 1 point par an depuis 4 ans, Taxe d'Habitation et Foncier Non Bâti + 1 point par an depuis 2 ans. L'évolution de la TH a été amorti par une augmentation des taux d'abattements familiaux (+5 Points) pour 2011.

Attentes :

Québriac, par sa proximité à Tinténiaic (2km), seule configuration de cette nature dans la CCB, n'a pas à notre avis de vocation de pôle « secondaire », à même de développer des services de proximité à des populations de communes autres. De même, il ne nous est pas nécessaire de développer ou de maintenir certains services de proximité exigés par un éloignement de la commune d'un centre plus important : sports (salle, équipements divers...), santé (médecins, pharmacie...), culturels (salle, lieux divers...), commerces divers etc. Nous pensons être plutôt un « pôle » de « complémentarité » avec Tinténiaic (et d'autres), et cherchons à mettre en place des moyens, équipements, services ... qui apporteront une valeur ajoutée, un plus, une originalité, une « variété », qu'on ne trouvera pas ailleurs ... Ceci étant valable pour notre grosse voisine comme pour d'autres communes.

Ainsi, nous accueillons les joueurs de foot des communes voisines intéressés par notre politique sportive; nous partageons un emploi foot avec Tinténiaic et St Domineuc. Notre espace loisirs de « La Nouasse » accueille un plateau multisports très utilisé par les familles de Québriac, Tinténiaic et ailleurs. Notre Halte-garderie parentale « Trampoline » accueille des enfants de diverses communes. Nos chemins exceptionnels sont ouverts et utilisés par tous bien au-delà d'ailleurs de la Bretagne Romantique. Nous venons de mettre en place 3 circuits de Course d'Orient (les seuls dans la CCB)

Pour continuer de nous équiper pour nous-mêmes et pour les autres, **nous avons besoin de soutien financier**. Dans le projet de mandat figure notamment une salle multifonction (nous n'avons que 2 petites salles indépendantes de 100 et 80 places), la rénovation de la zone Centre Est ; des Espaces Loisirs et de rencontre entre les lieux à forte densité de population (Etang des Etanchets entre le Bourg et le Grand-Bois). Nous ne sommes pas en mesure de les réaliser. Il s'avère de plus que, après diagnostic réalisé en 2010, le clocher tors du XVII^e doit être entièrement rénové à court terme, coût estimatif 360.000 euros HT.

(Exposé préalable de mon entretien avec le cabinet chargé par la CCB de la mise en œuvre). AC.



Les économies d'eau

La chasse aux fuites

■ SUR LE DOMAINE PUBLIC

> LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX (SIE) DE TINTENIAC-BECHEREL

Le SIE de TINTENIAC BECHEREL regroupe 26 communes et gère la distribution de l'eau de 12 000 abonnés via un contrat de délégation de service public avec Saur.

Le SIE met en réseau 1 550 000 m³ par an.

Le rendement du réseau de distribution est de 79,7%.

La longueur du réseau est de 760 km.

L'eau est de bonne qualité microbiologique. Elle est conforme aux limites réglementaires fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

> LA CHASSE AUX FUITES SUR LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION : UNE RESPONSABILITÉ DU SIE

Pour maîtriser les pertes en eau sur le réseau de distribution, le SIE a mis en place :

- un programme de renouvellement des réseaux,
- des compteurs sur le réseau permettant de localiser les fuites,
- des bornes de puisage permettant aux entreprises de s'approvisionner sur le réseau d'eau potable en toute légalité.

Le SIE s'est fixé pour objectif de renouveler à minima 1% du

linéaire par an afin de réduire les pertes en eau sur le réseau

public. Ces investissements importants sont fondamentaux

pour maintenir en bon état le patrimoine. En parallèle, Saur

cherche et répare en continu les fuites sur le réseau d'eau.

■ ET SUR VOS RÉSEAUX PRIVÉS ?

> LA CHASSE AUX FUITES APRÈS COMPTEUR : VOTRE RESPONSABILITÉ

Ces fuites d'eau sont la première cause de gaspillage et vous coûtent cher !

Vous pouvez facilement détecter les fuites évidentes : robinet, chasse d'eau, ballon d'eau chaude ou joint défectueux.

Mais lorsqu'elle se produit par exemple sur une canalisation enterrée, la fuite est invisible ! Elle doit donc être Recherchée.

Pour détecter une fuite cachée, le moyen le plus efficace est votre compteur d'eau :

• **Fermez tous vos robinets** et vérifiez qu'aucun appareil électro-ménager consommateur d'eau n'est en marche.

• **Relevez les chiffres** de votre compteur sur la série des petites unités (hectolitres, décalitres, litres).

• **Attendez 2 heures** au minimum sans faire couler d'eau.



• **Relevez à nouveau** les index de votre compteur. Si les chiffres sont **identiques**, aucune consommation n'a été enregistrée : votre réseau est bien étanche.

• **S'ils ont changé**, il y a probablement une fuite.

Vérifiez les joints de vos robinets, le ballon d'eau chaude, votre chasse d'eau et n'hésitez pas à faire appel à un plombier si vous doutez de l'origine de la fuite, ou si vous ne l'avez pas trouvée.

■ POUR ÉVITER LES FUITES

• Entretenez régulièrement les joints de robinetterie.

• Pour les conserver en bon état, évitez de serrer les robinets à fond.

• Lorsque vous quittez votre domicile pour une longue période, fermez le robinet d'alimentation générale. Et bien sûr, surveillez régulièrement votre compteur d'eau !

■ CE QUE VOUS COÛTENT VOS FUITES



* Chiffres CIEau



**L'arrêt des traitements...
C'est dans l'air du temps !**

Proxalys

Pour préserver la qualité de l'eau vis à vis des pesticides :
Votre commune s'engage à modifier ses pratiques de désherbage...
Alors pourquoi pas vous ?

Désherbez sans désherbant !

N'oubliez pas :
La qualité de l'eau,
c'est l'affaire de tous !

Communauté de Communes de la Bretagne Romantique
2, rue des Deux Croix
35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMÉENS
Tél : 02 99 45 23 45
accueil@bretagneromantique.fr

**Bretagne
romantique**

Désherbez sans désherbant !



Salon de l'artisanat en Bretagne Romantique



Le samedi 29 et dimanche 30 octobre 2011

Salle Malouas à Combours

Lancement des préinscriptions !

La Communauté de Communes organise son 1^{er} salon de l'artisanat dédié à l'habitat : construction, rénovation, décoration, ameublement, paysages, et à destination des particuliers. Dans le pays de la Bretagne Romantique, 350 artisans du territoire de la Communauté de Communes travaillent au cœur de ce secteur d'activités.

La Communauté de communes Bretagne Romantique invite donc l'ensemble des artisans implantés sur son territoire à venir exposer au salon pour faire connaître leur savoirs faire, leurs atouts, apporter leurs conseils auprès du public. L'entrée au salon sera gratuite pour l'ensemble des visiteurs.

Les préinscriptions sont désormais ouvertes. Les artisans intéressés ont jusqu'au 10 Juin 2011 pour se préinscrire afin d'exposer au salon.

Merci de prendre contact au plus vite auprès de l'Espace Entreprises

(Nathalie Grillot, 02 23 16 41 40, nathaliegrillot@club-internet.fr).

5 bonnes raisons d'exposer au salon de l'artisanat:

- 1/ Fidéliser vos clients et réaliser de nouveaux contacts (30 000 habitants sur le territoire)
- 2/ Valoriser votre savoir faire artisanal en présentant l'ensemble de vos prestations
- 3/ Renforcer le dynamisme de votre entreprise par l'exposition de vos nouveaux produits, nouveaux procédés
- 4/ Figurer dans les supports de communication qui seront diffusés dans les foyers pour l'occasion
- 5/ Bénéficier des services gratuits mis en place par la Communauté de communes à cette occasion:
 - session de formation à la démarche commerciale
 - « Comment préparer sa participation à un salon ? » (2 à 3h)
 - restauration des exposants
 - gardiennage du site
 - présence d'un animateur, et de l'équipe de l'Espace entreprises à vos côtés pour répondre au mieux à vos demandes.

Chasse aux œufs

Le 25 avril dernier, le terrain de foot a été assailli par les enfants de la commune réunis à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs. Cette année, ce n'est pas Francis qui en était l'initiateur car malheureusement il nous avait quitté quelques semaines auparavant, mais plusieurs associations communales qui avec la participation de la municipalité ont décidé de maintenir cette tradition pour le plus grand plaisir des enfants.



La municipalité remercie : l'ESQ, Farandole, Le Comité des Fêtes du Grand Bois, Québriquad, Le Cercle d'Ille et Rance et l'Entente Québriacoise pour cette belle initiative.



Comptes-Rendus des séances



BATIMENTS et BIENS COMMUNAUX

Rénovation/extension groupe scolaire (PHASE 1) :

Attribution des marchés de travaux

Séance du 26 Novembre 2010

Dans le cadre de la rénovation/extension du groupe scolaire (phase 1 : construction d'un préau avec sanitaires extérieurs d'un auvent d'entrée), la commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée. Le montant des travaux a été estimé par le service de maîtrise d'œuvre à 127 900,00 € HT (évaluation OCTOBRE 2010).

Après avoir pris connaissance du compte rendu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose l'attribution des marchés de la manière suivante :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT ESTIMATIF DES TRAVAUX HT	MONTANT HT	MONTANT TTC
0	VRD	Entreprise DUHAMELLE QUEBRIAC	5 400 €	6 959,00 €	8 322,96 €
1	Gros Œuvre	ARMORICAINE DE CONSTRUCTION Thorigné-Fouillard	25 100 €	27 526,76 €	32 922,00 €
2	Charpente et bardage	CBM CHARPENTE PLESTAN	48 500 €	50 904,52 €	60 881,83 €
3	Couverture bacs acier	CBM CHARPENTE PLESTAN	15 500 €	27 878,76 €	33 343,00 €
4	Menuiseries bois	MENUISERIE GUERIN Thorigné-Fouillard	8 300 €	6 133,60 €	7 335,79 €
5	Cloisons – plafonds	SARL BREL LECOUSSE	3 700 €	3 015,07 €	3 606,02 €
6	Electricité	SARL LEBRETON QUEBRIAC	4 700 €	1 810,00 €	2 164,76 €
7	Plomberie sanitaires	SARL COURTIN HEDE	7 600 €	4 648,77 €	5 559,93 €
8	Revêtements de sols	SA LEBLOIS Roger SAINT-JAMES	5 200 €	4 220,87 €	5 048,16 €
9	Peinture	SARL TIRIAULT ACIGNE	3 900 €	3 267,39 €	3 907,80 €
			127 900 €	136 364,74 €	163 092,25 €

Vente de bois

Séance du 26 Novembre 2010

Sur proposition de Monsieur Louis DENOVAL, adjoint au maire chargé des biens communaux, le Conseil Municipal APPROUVE la vente de bois à des particuliers, pour un montant de 770,00 €.

Rénovation et extension du Groupe Scolaire (PHASE 2)

Validation du plan de financement et demande de subvention D.E.T.R

Séance du 25 Mars 2011

La Phase 2 concerne la rénovation de l'ancienne cantine et préau attenant 153 m², création de sanitaires, réfection de la couverture existante au dessus de l'office et de la chaufferie.

Le montant estimatif des travaux fait apparaître un investissement de 139 800,00 €HT. Après avoir pris connaissance du plan prévisionnel des travaux,

Le Conseil Municipal après délibération :

- APPROUVE les modalités de financement du projet de rénovation et d'extension du Groupe Scolaire (PHASE 2). Le montant prévisionnel du programme des travaux dans sa globalité (travaux, maîtrise d'œuvre, mission coordination de sécurité, mission contrôle technique) fait apparaître un investissement de 156 001,25 €HT. L'opération pourrait être financée par une subvention D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 54 600 €. Le solde, 101 401,25 €, par emprunt et autofinancement.
- SOLLICITE une aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R).





Forêt communale – Aménagement forestier pour la période 2011–2025

Séance du 25 Février 2011

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2011, M. MUTARET, responsable de l'unité territoriale Ille et Vilaine de l'Office National des Forêts, et M. LE MERCIER, garde-forestier, ont présenté au Conseil Municipal le projet d'aménagement forestier de la forêt communale pour la période 2011–2025.

Objectifs :

L'objectif principal de la forêt de Québriac est la production de bois d'œuvre résineux et feuillus entamée lors des aménagements précédents. Les objectifs associés sont la conservation de la biodiversité, la pratique de la chasse et l'accueil du public. La maîtrise du dendroctone sur Epicéa de Sitka sera un enjeu fort pour les prochaines années de cet aménagement.

Programme d'actions :

Les peuplements seront traités en futaie régulière pour l'essentiel, avec des rotations adaptées aux essences et à l'état actuel des peuplements par rapport aux diagnostics réalisés et aux référentiels sylvicoles en usage. Des coupes de taillis avec réserves de balivaux pourront être réalisées par des cessionnaires si la demande se manifeste.

Plantations : reboisement après coupe rase dans les parcelles 1, 5, 7 et 7A.

Travaux sylvicoles : il s'agit de travaux d'entretien des plantations parcelles 1 et 5, et de valorisation des plantations feuillues plus anciennes par un complément de tailles de formation et d'élagages des chênes rouge d'Amérique. Des dégagements de semis de châtaigniers après coupe rase devront éliminer les rejets au profit des franc-pieds.

Il convient également de compléter le dispositif de desserte de la forêt en prévoyant l'empierrement de la route forestière des landes sur 450 ml.

Bilan financier :

Il sera positif du fait de la régénération des parcelles 1, 5 et 7A, phase de récolte des peuplements et même si celle-ci est anticipée pour raison sanitaire pour les parcelles 1 et 5, et du fait également du stade productif des autres plantations résineuses. Cependant, le bilan établit ne tient compte ni de la créance FFN ni de l'obtention éventuelle de nouvelles subventions pour le reboisement de parcelles 1, 5 et 7A et la réalisation de l'empierrement de la route forestière des landes.

Le Conseil Municipal, décide de valider le projet d'aménagement forestier de la forêt communale pour la période 2011–2025.

Restaurant – Bar : Approbation du bail commercial

Séance du 28 Janvier 2011

La commune de Québriac a rénové un bâtiment sis 12 Rue de la Liberté à usage commercial, et comprenant une salle de bar, une salle de restaurant, cuisine, hall, bâtiment pour réserve, sanitaires.

Le bâtiment, après rénovation, a été livré en décembre 2010. Suite à la défection du locataire qui avait été pressenti, des candidats se sont manifestés pour créer une activité commerciale. 7 candidats ont déposé un dossier de création d'une activité bar – restaurant.

Au vu des dossiers présentés, 5 candidats ont été auditionnés par M. Alain BILLON, adjoint au maire, et les membres de la commission communale en partenariat avec la CCI de Saint-Malo.

Suite à ces auditions, la commission communale a proposé de retenir la candidature de Madame Anne-Laure BELLANGER, domiciliée 58 Rue de la Vincenderie à BUXEROLLES (Vienne).

Le conseil municipal décide :

- de confier à Maître Guillaume LECOQ, notaire à TINTÉNIAC, la rédaction du bail commercial.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail commercial de neuf ans d'un montant mensuel de 650 Euros.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes autres pièces nécessaires à la mise en location de ce local commercial.

Bilan énergétique des bâtiments communaux

Séance du 25 Mars 2011

La communauté de communes Bretagne Romantique a adhéré le 4 avril 2007 au Conseil Energie Partagé du Conseil Général d'Ille et Vilaine, service destiné à aider les communes à réduire leurs charges énergétiques tout en améliorant les services aux usagers du patrimoine communal.

M. Yannick HAUTOIS, Conseiller Energie à la CCBP, présente le bilan pour l'année 2010 des consommations et des dépenses énergétiques de la commune de Québriac avec un historique de 3 ans.



Comptes-Rendus des séances



VOIRIE

Effacement des réseaux CD 11 – La Ville Hulin (tranche 1) Études détaillées – Financement

Séance du 26 Novembre 2010

Par délibération en date du 24 avril 2009, le conseil municipal a demandé au Syndicat Départemental d'Electrification (SDE) de poursuivre les études concernant le projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur le secteur CD 11 (Rue de la Basse Ville) – La Ville Hulin.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les études détaillées du projet d'effacement des réseaux présenté par le Syndicat Départemental d'Electrification, à savoir :
- L'effacement des réseaux électriques (impérativement réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Electrification afin de bénéficier des participations financières du SDE 35, du Conseil Général d'Ille et Vilaine et d'EDF. Le montant total des travaux à réaliser est de 126 536,80 € TTC dont 38 100 € à la charge de la commune.
- Les travaux du génie civil des réseaux de télécommunication, dont la maîtrise d'ouvrage peut être confiée de manière facultative au SDE 35, est estimé à 42 099,20 € TTC à la charge de la commune.
- ACCEPTE les engagements sollicités par le SDE 35 et ainsi de lui confier la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux (réseaux électriques, génie civil télécommunication).
- CONFIRME que les crédits nécessaires au financement du projet seront inscrits au budget primitif 2011.
- S'ENGAGE à verser les participations communales au SDE 35 suivant l'état d'avancement des travaux.

URBANISME

Cession foncière Commune de QUÉBRIAC / Epoux LEROUX (La Ville es Ray)

Séance du 26 Novembre 2010

La commune de Québriac et M. et Mme André LEROUX demeurant « La Ville es Ray » à QUÉBRIAC se sont engagés à faire un échange de terrains conformément à la délibération du conseil municipal en date du 27 février 2009 portant approbation du protocole transactionnel régularisé le 19 mars 2009 entre la commune de Québriac et les époux LEROUX,

Aussi, deux points dudit protocole restent à mettre en œuvre, à savoir :

Article 2.1.1 : « Monsieur et Madame LEROUX cèdent à la commune de Québriac les parcelles cadastrées section B n° 1877 (16 m²), 1883 (34 m²), 1885 (31 m²), 1887 (54 m²), 1895 (63 m²), 1899 (203 m²), 1910 (8 m²), 1903 (35 m²), 1942 (38 m²), 1991 (632 m²), 1989 (121 m²), 1949 (165 m²), 1983 (48 m²) et 1944 (12 m²).

La surface totale est de 1 460 m². Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la commune de Québriac. »

Article 2.2.1 : « La commune de Québriac cède aux époux LEROUX les parcelles cadastrées section B n° 1870 (177 m²), 1993 (126 m²), 1994 (1387 m²) et 1759 (29 m²). La surface totale est de 1 719 m². Monsieur et Madame LEROUX ont connaissance que la parcelle B n° 1994 supporte une servitude de passage au profit de la parcelle B n° 25. Les frais de bornage seront à la charge de la commune de Québriac. Les frais de notaire seront à la charge des époux LEROUX.

Cet échange de terrains sera réalisé avec le paiement d'une soulte par M. et Mme André LEROUX au profit de la commune de Québriac d'un montant de 129,50 € $[(1719 \text{ m}^2 - 1460 \text{ m}^2) \times 0,50 \text{ €}]$.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de donner son accord à l'échange à intervenir entre la commune de QUÉBRIAC et les époux LEROUX conformément au protocole transactionnel du 19 mars 2009.





Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur le bien cité.

Terrain CC Bretagne Romantique

[Séance du 26 Novembre 2010]

ZA de Rôlin à QUÉBRIAC, cadastré Section AB-192 et AB-193

Propriété PERRAUDEAU Christophe

[Séance du 25 Mars 2011]

5 rue de la Basse Ville à QUÉBRIAC, cadastré E n° 837

Approbation de la modification N° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Séance du 28 Janvier 2011

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal du 13 juillet 2007 approuvant le plan local d'urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal du 18 décembre 2009 approuvant la modification N° 1 du plan local d'urbanisme,

Vu l'arrêté municipal en date du 26 octobre 2010 soumettant la modification N° 2 du plan local d'urbanisme à l'enquête publique portant sur les points suivants :

- Permettre la construction en limite séparative dans la zone artisanale de Rôlin ;
- Permettre en zone N la possibilité d'extension limitée pour de l'artisanat et du service ;
- Changer le zonage du Pont Houit de NPb en Nr ;
- Rectifier une erreur matérielle à la Ville es Ray et à la Ville Thébault ;

Entendu les conclusions du commissaire-enquêteur,

Considérant que les résultats de ladite enquête ne justifient aucun changement à la modification prévue,

Considérant que la modification du plan local d'urbanisme telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée, conformément à l'article L. 123-13 du code de l'urbanisme,

Entendu l'exposé de M. le maire après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'approuver la modification du plan local d'urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente délibération.
- Dit que, conformément à l'article L. 123-10 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme modifié est tenu à la disposition du public en mairie de QUÉBRIAC, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et dans les locaux de la Préfecture d'Ille et Vilaine.
- Dit que la présente délibération sera exécutoire :
- dès réception par le préfet de la Région Bretagne et du Département d'Ille et Vilaine, après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Contrat d'études Zone du Grand Moulin

Séance du 25 Février 2011

Contenu de la mission

A – Esquisse niveau APS d'un aménagement en fonction des contraintes physiques du site sur l'ensemble de la zone 2AU.

B – Nivellement de points caractéristiques et topographie du site comprenant reconnaissance, relevé des points (GPS), calcul interpolation, report sur fond cadastral.

C – Etude de synthèse du raccordement des Eaux Usées de la zone (schéma de principe) comprenant récupération des éléments existants, étude pour le raccordement, dimensionnement des réseaux principaux, calcul du débit, proposition de schéma d'assainissement.

La rémunération est forfaitaire, non actualisable et non révisable, à savoir :

Mission A	1 450,00 €
Mission B	1 200,00 €
Mission C	1 450,00 €
Forfait HT	4 100,00 €
TVA 19,60 %	803,60 €
Forfait de rémunération TTC	4 903,60 €

Le Conseil Municipal, décide de confier à la société INFRACONCEPT SARL cette étude de type APS d'aménagement de la zone 2AU « Le Grand Moulin ».



Comptes-Rendus des séances



INTER-COMMUNALITE

Délégation de compétence

« maintenance des installations d'éclairage et de la cartographie associée »

au Syndicat Départemental d'Énergie 35

Séance du 28 Janvier 2011

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) exerce depuis le 1er mars 2007 la compétence optionnelle « éclairage ».

Le service de maintenance de l'éclairage public, en place auprès de 48 communes depuis 2007 de manière expérimentale, a été ouvert à 57 nouvelles communes en septembre 2010 suite à la dissolution des syndicats primaires.

Ce sont donc aujourd'hui 105 communes auxquelles le SDE35 apporte :

- Une maintenance préventive sur l'ensemble des points lumineux,
- Un remplacement complet des sources lumineuses sur la durée du marché (4 ans),
- Un entretien curatif en cas de panne,
- Un état des lieux cartographié du patrimoine,
- Un rapport annuel comprenant des préconisations,
- Des conseils individualisés sur la gestion de l'éclairage et le matériel installé.

La phase expérimentale arrivant à terme fin 2011, a permis de confirmer la pertinence de ce service. Aussi, le SDE35, par délibération du 8 décembre 2010, a décidé d'étendre le service de maintenance de l'éclairage public à l'ensemble des communes intéressées. Les communes rurales paieront un forfait annuel de vingt Euros par point lumineux (valeur 2010 révisée annuellement par l'indice TP12).

Le SDE35 exerce déjà sur le territoire de la commune la compétence « électricité » et la commune souhaite maintenant lui transférer des compétences dans le domaine de l'éclairage et plus particulièrement en ce qui concerne :

- La maintenance des installations d'éclairage,
- L'établissement, la mise à jour et la diffusion de la cartographie concernant ces installations.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, les installations d'éclairage restent la propriété de la commune et sont mises à disposition du SDE35 pour lui permettre d'exercer les compétences transférées.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal qui les approuvent, les conditions techniques, administratives et financières selon lesquelles s'exerceront les compétences transférées et précise que ces conditions pourront faire l'objet d'adaptations ou d'améliorations ultérieures.

Mise à disposition des salles municipales au profit des divers partis politiques

Séance du 25 Février 2011

Sur proposition de Monsieur le Maire, et en accord avec le Conseil Municipal, s'il y a mise à disposition des salles municipales au profit de divers partis politiques pour l'organisation de réunions publiques, celles-ci seront gratuites.





Modification statutaire de la C.C.B.R.

« Intégration des syndicats des centres de secours de Combours et de Tinténia, Et de la trésorerie de Tinténia »

Séance du 25 Mars 2011

Le conseil Municipal décide

- **D'APPROUVER** le transfert des compétences suivantes dans les statuts de la communauté de communes:
 - Construction et gestion des bâtiments des centres de secours de Tinténia et de Combours qui seront mis à la disposition du SDIS 35 ; étant précisé que la communauté de communes sera obligatoirement propriétaire du terrain d'assiette et des bâtiments du centre de secours de COMBOURG au sens de l'article L.5211-41 du CGCT ;
 - Gestion du bâtiment de la Trésorerie de Tinténia étant précisé que la communauté de communes sera obligatoirement propriétaire du terrain d'assiette et des bâtiments de la trésorerie
- **DE PRECISER** que le syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du centre de secours de COMBOURG, d'une part, ainsi que le syndicat intercommunal pour la gestion de la trésorerie de TINTENIAC, d'autre part, jusqu'alors compétents respectivement pour la construction et la gestion des bâtiments du centre de secours de Combours mis à la disposition du SDIS 35 et pour la gestion du bâtiment de la trésorerie de Tinténia, sont appelés à être dissous de plein droit conformément au CGCT, la communauté de communes étant substituée à ces syndicats dans ses droits et obligations à compter de l'arrêté préfectoral de

Installations classées pour la protection de l'environnement

Séance du 25 Mars 2011

Une enquête publique a été organisée du 7 février 2011 au 11 mars 2011, sur le dossier présenté par le GAEC MELIEG, dont le siège social est situé au lieu-dit « La Saudrais » à MEILLAC.

L'objet du dossier est une demande en vue d'obtenir l'autorisation de restructurer un élevage de bovins et d'agrandir un élevage porcin, implantés aux lieux-dits « La Saudrais » et « La Massue » à MEILLAC.

Le dossier fait l'objet de plusieurs constructions. Un dossier de demande de permis de construire a été réalisé pour les projets suivants :

- La Saudrais : création d'un hangar à céréales, création d'une couverture pour un passage agricole en extrémité de la stabulation existante, extension de la fumière couverte.
- La Massue : création d'une porcherie d'engraissement, création d'une couverture d'une aire d'exercice et d'une table d'alimentation.

Les déjections produites par le cheptel sont répandues sur les terres exploitées par le pétitionnaire et les terres mises à disposition par 4 exploitants voisins.

Les communes concernées par le plan d'épandage sont : MEILLAC, BONNEMAIN, COMBOURG, St PIERRE DE PLESQUEN, LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS, PLESDER, PLEUGUENEUC, St DOMINEUC, TINTENIAC, QUEBRIAC.

Le conseil municipal donne un AVIS FAVORABLE au projet présenté par le GAEC MELIEG.



Comptes-Rendus des séances



FINANCES

Décision modificative du budget principal 2010

Séance du 26 Novembre 2010

Afin de mettre en conformité les projets d'investissements et la comptabilité de la commune, il est nécessaire d'ajuster certaines dépenses.

Ayant peu de recettes supplémentaires (+ 6 500 € de taxe locale d'équipement), il est proposé au conseil municipal d'autoriser une annulation des crédits du programme « acquisition bâtiment modulaire » suite à l'abandon du projet (- 15 000 €) et une diminution du programme « rénovation/extension

du groupe scolaire » dont les dépenses ne sont pas réalisées en 2010 et de les affecter sur les programmes « aménagement bar-restaurant » (+ 20 100 €), « mobilier et matériel restaurant scolaire » (+ 11 800 €), remboursement capital emprunt (+ 6 900 €).

Les 17 300 € pris sur le programme « rénovation/extension du groupe scolaire » seront réinscrits en 2011.

Indemnité gardiennage de l'église (année 2010)

Séance du 26 Novembre 2010
Le conseil municipal décide de

maintenir à 136,00 Euros le montant de l'indemnité « gardiennage de l'église » qui sera versée pour l'année 2010 à la paroisse Notre Dame des Tertres.

Suppression de la Caisse des Écoles

Séance du 26 Novembre 2010

CONSIDÉRANT que depuis le 1er janvier 2007 la facturation mensuelle et le prélèvement automatique ont été mis en place par la commune de Québriac, Le conseil municipal, approuve la suppression de la régie de recettes instituée pour ces encaissements.

Approbation du compte administratif 2010

Budget principal commune

Séance du 25 Février 2011

Le compte administratif 2010 du budget principal de la commune présente un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de **210 188,58 €**.

La section d'investissement se clôture au 31/12/2010 avec un déficit d'un montant de **387 375,88 €**.

Compte tenu du déficit

d'investissement, des restes à réaliser en dépenses (215 380,24 €) et en recettes (476 787,25 €), les besoins de financement de la section d'investissement s'élèvent à **125 968,87 €**.

Il est proposé d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement à l'article 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" en

section d'investissement soit **125 968,87 €** et d'affecter la différence en section de fonctionnement du budget primitif 2011 à l'article 002 "résultat de fonctionnement reporté" soit **84 219,71 €**.

Le conseil municipal, approuve la reprise des résultats de l'exercice 2010.

BUDGET PRINCIPAL		
FONCTIONNEMENT	Prévu 2010	Réalisé 2010
Dépenses	990 214 €	768 498,59 €
Recettes	990 214 €	978 687,17 €
Excédent de clôture au 31/12/2010		210 188,58 €
INVESTISSEMENT	Prévu 2010	Réalisé 2010
Dépenses	1 444 041 €	1 213 733,96 €
Recettes	1 444 041 €	826 358,08 €
Déficit de clôture au 31/12/2010		387 375,88 €
Restes à réaliser en dépenses		215 380,24 €
Restes à réaliser en recettes		476 787,25 €
Besoin de financement		125 968,87 €
BUDGET LOTISSEMENT LA DONAC		
FONCTIONNEMENT	Prévu 2010	Réalisé 2010
Dépenses	11 778 €	0 €
Recettes	11 778 €	11 778,25 €
Excédent de clôture au 31/12/2010		11 778,25 €



Approbation du compte administratif 2010

Service Public d'Assainissement

Séance du 25 Février 2011

Le compte administratif 2010 du budget du Service Public d'Assainissement présente un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de **67 437,43 €**.

La section d'investissement se clôture au 31/12/2010 avec un déficit d'un montant de **6 635,57 €**.

Compte tenu du déficit d'investissement, il est proposé d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement à

l'article 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" en section d'investissement soit **6 635,57 €** et d'affecter la différence en section de fonctionnement du budget primitif 2011 à l'article 002 "résultat de fonctionnement reporté" soit **60 801,86 €**.

Le conseil municipal, approuve la reprise des résultats de l'exercice 2010 du Service Public d'Assainissement.

Service Public d'Assainissement		
EXPLOITATION	Prévu 2010	Réalisé 2010
Dépenses	104 141 €	38 271,18 €
Recettes	104 141 €	105 708,61 €
Excédent de clôture au 31/12/2010		67 437,43 €
INVESTISSEMENT	Prévu 2010	Réalisé 2010
Dépenses	84 119 €	29 289,81 €
Recettes	84 119 €	22 654,24 €
Déficit de clôture au 31/12/2010		6 635,57 €
Besoin de financement		6 635,57 €

Budgets primitifs 2011

Budget principal

Séance du 25 Février 2011

Monsieur Jacques BORDE, adjoint au maire chargé des affaires financières présente et commente le budget primitif 2011 de la commune qui s'équilibre à 1 011 109 € en section de fonctionnement et à 951 141 € en section d'investissement.

Le conseil municipal, adopte le budget tel que présenté.

Budget lotissement de la DONAC

Séance du 25 Février 2011

Monsieur Jacques BORDE, adjoint au maire chargé des affaires financières présente et commente le budget primitif 2011 du lotissement communal de «La Donac » qui s'équilibre à 11 778 € en section de fonctionnement.

Le conseil municipal, adopte le budget tel que présenté.

Service Public d'Assainissement

Séance du 25 Février 2011

Monsieur Jacques BORDE, adjoint au maire chargé des affaires financières présente et commente le budget primitif 2011 du service public d'assainissement qui s'équilibre à 120 388 € en section d'exploitation et à 104 242 € en section d'investissement.

Le conseil municipal, adopte le budget tel que présenté.



Comptes-Rendus des séances



Participation séjours culturels (année 2011)

Séance du 25 Février 2011

Dans le cadre des aides accordées par la commune pour l'organisation des séjours linguistiques et culturels par les établissements scolaires, le conseil municipal, fixe à 25 €/élève la participation communale.

Les subventions seront versées individuellement sur présentation des justificatifs de l'établissement scolaire.

Lutte collective par piégeage contre les populations de ragondins et de rats musqués

Séance du 25 Février 2011

Le conseil municipal, autorise le versement en 2011 d'une participation financière au profit de l'ACCA de QUÉBRIAC (Association Communale de Chasse Agréée) d'un montant de 385 Euros.

Versement d'une participation financière au profit de l'association « QUEB'RANDO »

Séance du 25 Février 2011

Le conseil municipal, autorise le versement en 2011 d'une participation financière au profit de l'association « QUEB'RANDO » d'un montant de 350 Euros, pour l'aide à l'entretien des chemins communaux inscrits au PDIPR.

Subventions et participations 2011

Séance du 25 Février 2011

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les subventions et participations pour l'année 2011 au profit des associations et divers organismes extérieurs selon les tableaux annexés à la présente délibération.

BENEFICIAIRES		BENEFICIAIRES	
Etoile Sportive Québécoise	603 €	Comice Agricole du canton de HEDE	1 096 €
Comité des Fêtes du Grand-Bois	417 €	GE LA DONAC (Educateur Sportif)	2 128 €
Gymnastique Volontaire Québécoise	126 €	Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR)	1 442 €
Club des Retraités de QUEBRIAC	157 €	Convention ACCA (piégeage)	385 €
A.C.C.A	276 €	Convention QUEB'RANDO (entretien chemins de randonnée)	350 €
A.C.P.G / C.A.T.M	296 €	Ecole Notre Dame de Tinténac	2 592 €
Amicale des Parents d'Elèves (QUEBRIAC)	157 €	Ecole Jeanne d'Arc de Saint-Domineuc	120 €
Association QUEBRIAC/MARPOD (Roumanie)	153 €	Ecole Sainte Anne de Combourg	360 €
Association LE CERCLE D'ILLE ET RANCE	123 €	Séjours linguistiques et culturels	1 500 €
Association QUEB'RANDO	114 €	Manifestations exceptionnelles	2 000 €
Association LES TOUCH'ATOUT	201 €		
Association "TOUS ENSEMBLE CONTRE LA MUCO"	88 €		
Association "FARANDOLE"	105 €		
Association "AU BOIS DES LUDES"	62 €		
Association "Noël à l'Ormel"	61 €		
Association "QUEBRIQUAD"	63 €		
Association "LES LUCIOLES"	63 €		
Comité de Jumelage de Tinténac et du Pays de la Donac	265 €		
FNATH (section HEDE/TINTENIAC)	17 €		
Association Loisirs et Plein Air (repas des aînés canton de Hédé)	53 €		
Union Sportive du Linon SAINT-DOMINEUC	585 €		
A.D.M.R (secteur de TINTENIAC)	192 €		
Centre Régional de Lutte contre le Cancer	79 €		
Comité contre les Maladies Respiratoires	38 €		
Association des Paralysés de France	38 €		
Association Valentin Haüy	38 €		
Association Les Papillons Blancs	38 €		
Association La Croix d'Or	38 €		
A.N.P.I.H.M	38 €		
Secours Catholique	40 €		
Secours Populaire	40 €		
Restos du cœur	40 €		

BENEFICIAIRES	
Association des Maires d'Ille et Vilaine	459 €
Conseil des Communes d'Europe	197 €
ARIC	496 €
Solidarité 35 Roumanie	216 €
Les Clochers Tors d'Europe	144 €

Centre Communal d'Action Sociale	8 000 €
----------------------------------	---------

Subvention « classe Mer et Patrimoine » école élémentaire de Québriac

Séance du 25 Février 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de participation a été émise par l'école élémentaire de Québriac et l'Amicale des Parents d'Élèves pour l'organisation d'une classe Mer et Patrimoine à MERCHERS SUR GIRONDE (Gironde) du 22 au 27 mai 2011 (CM1 – CM2).

Le financement proposé pour cette classe transplantée est le suivant :

Nombre d'enfants : 43 élèves

Coût global séjour et transport : 15 523,10 €

Frais complémentaires (assurance, documentation, frais sur place ...) : 400,00 €

Part APE (Amicale des Parents d'Élèves) : 5 174,36 €

Part commune de Québriac : 5 174,36 €

Part parents : 5 574,35 € soit environ 130 €/élève.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE d'allouer une subvention d'un montant de 5 174,36 € à l'Amicale des Parents d'Élèves pour l'organisation d'une classe Mer et Patrimoine à MERCHERS SUR GIRONDE (Gironde) du 22 au 27 mai 2011 (CM1 – CM2 de l'école élémentaire de Québriac).





TARIFS COMMUNAUX 2011

Séance du 16 Novembre 2010

LOCATION "SALLE PARQUET"	
Associations de la commune	Gratuit
PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
, Grande salle + Office (1/2 journée)	134,20 €
, Grande salle + Office (1 journée)	206,50 €
, Vin d'honneur (Forfait)	57,80 €
, Chauffage petite salle (forfait)	16,30 €
, Chauffage grande salle (forfait)	31,80 €
PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
, Grande salle + Office (1/2 journée)	162,70 €
, Grande salle + Office (1 journée)	271,80 €
, Vin d'honneur (Forfait)	115,90 €
, Chauffage petite salle (forfait)	16,30 €
, Chauffage grande salle (forfait)	31,80 €
LOCATION "SALLE CARRELAGE"	
Associations de la commune	Gratuit
PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
, Location pour 1/2 journée	134,00 €
, Location pour 1 journée	206,50 €
, Vin d'honneur (Forfait)	57,80 €
, Chauffage (forfait)	31,80 €
PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
, Location pour 1/2 journée	162,70 €
, Location pour 1 journée	271,60 €
, Vin d'honneur (Forfait)	115,90 €
, Chauffage (forfait)	31,80 €
Nettoyage des salles (parquet ou carrelage)	48,00 €

TAXES FUNERAIRES	
, Taxe d'inhumation	38,20 €
CONCESSIONS "CIMETIERE COMMUNAL"	
, Concession trentenaire	96,00 €
, Concession cinquantenaire	163,00 €
LOCATION "TABLES ET BANCS"	
, Location tables et bancs (le ml)	7,00 €
PHOTOCOPIES	
, Photocopie format A4	0,15 €
, Photocopie format A3	0,35 €
DROITS DE PECHE	
PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
, Ticket journalier	2,50 €
, Carte annuelle	25,00 €
, Jeunes de 12 à 16 ans	Gratuit
(carte délivrée uniquement en mairie)	
PARTICULIERS HORS COMMUNE	
, Ticket journalier	3,00 €
, Carte annuelle	30,00 €

INSERTION PUBLICITAIRE (bulletin municipal) 2 parutions		
, 1/12 page	8 x 4	44,00 €
, 1/6 page	8 x 8	77,00 €
, 1/6 page	18 x 4	77,00 €
, 1/4 page	12 x 8	99,00 €
, 1/3 page	18 x 8	121,00 €
, 1/2 page	18 x 12	165,00 €
, 1 page	24 x 18	286,00 €



Projet Habitat Adapté 2011 « Une année d'étude »

Sur les bases du projet social proposé par la Commission Action Sociale Elargie, le Comité de pilotage réfléchit aujourd'hui sur l'aspect architectural et environnemental de l'habitat adapté.

Les premières esquisses ont été présentées par Atelier du Canal, le cabinet d'Architecte, retenu par Habitat 35 et la Commune de Québriac.

A proximité du lotissement Le Courtil Noë, une douzaine de logements individuels, de plain-pied, seront regroupés autour d'une salle de vie.

Sera associée à cette réflexion, au second semestre, une démarche de rencontres avec les personnes de 60 ans et plus de la commune et également avec tous les partenaires et acteurs concernés par la politique en faveur de la personne âgée et handicapée sur le territoire.

Un véritable travail de partenariat mettant en commun les compétences de chacun.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information ou toute proposition concernant ce projet. Contact : Mairie de Québriac.

Le CCAS de Québriac a mis à l'honneur les nouvelles mamans le jour de la fête des Mères.

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale de Québriac a été heureux de convier les nouvelles mamans (naissances depuis Juin 2010) le dimanche 29 mai 2011 à l'occasion de la fête des Mères.

Pour le grand plaisir de tous, Mireille a fait voyager Ambre, Antoine, Hinata, Lauralyne, Philippe-Alexandre et leurs familles à travers l'Afrique au son des barrissements des éléphants. Un vrai talent qui mérite d'être salué et remercié.

Armand Châteaugiron, Maire de Québriac et les membres du CCAS ont profité de cette rencontre pour offrir une plante à chacune des mamans puis leur adresser leurs félicitations et leurs vœux de bonheur.

Animation, poème, bouquet de roses, ballons, bonbons, pot de l'amitié autant de petites intentions qui ont fait de cette matinée une fête des mères remplie de tendresse et de rires.



La mise à jour de la carte Vitale, c'est tous les ans, pensez-y !

Votre carte Vitale doit être mise à jour :
au moins une fois par an
et à chaque changement de situation :
maternité, mariage, déménagement, etc.
à chaque fois que votre caisse vous le demande

350 points de mise à jour sont à votre disposition
dans la plupart des pharmacies et aux guichets
automatiques des agences de la Cnam.

**La carte Vitale,
c'est la garantie d'être remboursé(e) en 5 jours**
Plus d'infos sur www.ameli.fr



A retenir :

Cette année le repas du CCAS aura lieu
le **dimanche 23 octobre 2011**



Bibliothèque

"Je, tu, lis..."

Accédez au site de la bibliothèque
www.quebriac.fr
 en cliquant sur « médiathèque ».
 Vous y retrouverez nos coups de cœur,
 le catalogue de la bibliothèque
 (4100 ouvrages, 19 revues, 200 DVD)...,
 accès aux ouvrages et DVD de la Médiathèque
 Départementale d'Ille-et-Vilaine (site bdiv.org) ...

A bientôt
 L'équipe de la bibliothèque

Bibliothèque
 "Je, tu, lis..."

14 rue de la Liberté
 35190 QUEBRIAC
 02 99 68 11 64
 mail :
jetulis@quebriac.fr

Entrez...

Les DVD

Espace petite-enfance

Espace documentaire

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et vendredi : 16h30 – 18h30
Mercredi : 15h00 – 17h00
Samedi : 10h00 – 12h30

Attention: durant les vacances scolaires ouverture
 uniquement les mercredis et samedis
 Fermeture les samedis 16 juillet et 13 août
 Accès et prêts gratuits pour tous

Espace jeunesse

Espace multimédia

Les romans jeunesse

Les romans adultes



AU BOIS DES LUDES

LU DOTHEQUE

Que de changement au programme du Lud'Estival, cet été !

La date initiale a été modifiée : le Lud'Estival aura lieu les 20 et 21 Août 2011.

La formule : ce sont deux jours de jeux qui vous attendent, et non plus un seul (quand on aime, on ne compte pas !).



• **Samedi 20 Août, à partir de 15h :** jeux surdimensionnés, jardin ludique, tournois loufoques Entrée libre sur le site de la Nouasse (espace vert près des salles polyvalentes de Québriac) Et aussi, goûter et buvette bio, dîner sur place et des surprises en soirée...



• **Dimanche 21 Août, à partir de 15h :** la très attendue Rando Ludique. Les lutins seront de sortie.... Réservation obligatoire (nombre de places limitées). Goûter partagé. Tarif : 6 €/adulte, 3 €/enfant ou 15 €/famille. Gratuit pour les moins de 3 ans. Le lieu : Québriac !
Renseignements et réservation au 02.99.23.05.53
ou auboisdesludes@wanadoo.fr.

Et dès la rentrée, n'oubliez pas les cours d'échecs :

- lundi, 20h30 : cours loisirs adultes
- mercredi, 18h (et peut-être un nouveau créneau !) : cours initiation et perfectionnement enfants.
- Inscription : 15 € par trimestre + adhésion au Bois des Ludes (15 € / an)

Et bien sûr, les permanences de prêt et le jeu sur place au local de Tinténiac :

- le mardi de 10h à 11h30, en partenariat avec la communauté de communes de la Bretagne romantique
- le mercredi de 16h à 17h30, en partenariat avec le SIVU Anim'6
- le vendredi de 17h30 à 19h, en partenariat avec la communauté de communes de la Bretagne romantique

Plus de 1.500 jouets et jeux à venir découvrir !

Pour tout renseignement :
www.auboisdesludes.com,
auboisdesludes@wanadoo.fr ou 02.99.23.05.53



**Au Lud'Estival,
il faut avoir
une idée en tête :
s'amuser !**





Éveil des enfants de 0 à 6 ans

Espace jeux BADABOUM

Atelier d'expression manuelle et corporelle

Farandole

C'est une belle année qui se termine pour l'association Farandole, riche en animations, en sourires et rires

31 enfants de 0 à 3ans se sont inscrits tout au long de l'année à l'espace jeux le lundi matin, et 16 enfants de 3 à 6 ans ont participé aux activités le mercredi matin.

Brigitte a assuré, encore pour cette année.... l'animation les lundis et mercredis.

Françoise, éducatrice auprès des JE, a été présente tous les quinze jours à l'espace jeux.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce que les enfants soient heureux et épanouis tout au long de l'année.

Bonne rentrée aux "grands" qui nous quittent.

Bel été à tous, bonnes vacances et rendez vous le lundi 5 sept pour l'espace jeux et...

nous espérons, le mercredi 7 sept pour l'atelier

Odile Borde Présidente et les membres du bureau.

Renseignements : 02 99 23 09 73

ou par mail : diloujac@free.fr

Voici, en photos, quelques temps forts de cette année, et il y en a eu bien d'autres...



Livres et chocolats offerts aux enfants de l'Atelier qui ont pensés à Brigitte en voyage humanitaire au Brésil. Deux remplaçantes ont assuré quelques mercredis. merci à l'ADMR.



Fête de Farandole "Romain le magicien et danses autour d'un grand goûter organisé par les parents."



Espace Jeux "visite du Père Noël avec des chocolats."



Espace Jeux "activité pâte à modeler."



Espace Jeux "semaine du goût autour du fromage."



Espace Jeux "jeux très actifs."



Espace Jeux "chaque mois nous fêtons les anniversaires."



Espace Jeux "animation musicale par le SIM qui a ravi les enfants."



Vie Associative



Les Touch'à'Tout

Activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans



C'est toujours dans la bonne humeur que se déroulent les séances des Touch'à'tout !! Nous fêtons, cette année, les 10 ans de l'association... et quel succès !! Nous sommes malheureusement obligées de refuser des adhésions, faute de place et de bénévoles... Les enfants sont toujours ravis de se retrouver pour travailler mais aussi pour discuter et rigoler entre eux... ils restent très motivés, solidaires, agréables et fidèles ! et aussi très tolérants, car ce que nous réalisons ne correspond pas toujours à la photo du livre de bricolage !!! ☺ Pour nous, les voir revenir chaque année est une grande satisfaction.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour la prochaine saison.

Sans cela, nous ne pourrions reprendre les séances à la rentrée prochaine. N'hésitez pas à en parler autour de vous...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été...

Contact : 06 63 24 37 23
touchatout35@gmail.com
page Facebook



Sophie, Mélanie et Carole



Halte garderie Trampoline

Ouverture de La Halte garderie Trampoline le Lundi après midi :
En avant pour « devenir grand » !

A compter du 11 avril 2011, La Halte garderie Trampoline pourra accueillir 12 enfants âgés de 2 à 4 ans chaque lundi après midi de 13h à 18h.

Quel âge idéal en effet pour apprendre à « faire tout seul » !

Entre temps calmes et activités variées, tout sera conçu pour encourager ces petits apprentis-en-autonomie à accomplir les gestes « comme les grands » : s'habiller seul, se laver les mains, etc.

Ces après-midi se voudront aussi de véritables passerelles vers l'environnement de demain et un éveil culturel certain en lien avec les structures locales (bibliothèque, école maternelle, école de musique).

D'une adaptation progressive et individualisée aux progrès de chacun, les éducatrices auront à cœur de respecter chaque étape, pour un accompagnement tout en douceur.



Halte Garderie Parentale
30 rue de la liberté - 35190 QUEBRIAC
02.99.23.08.92



Queb'Rando

organise sa manifestation annuelle

LE 11 SEPTEMBRE 2011

Randonnée pédestre accompagnée sur Québriac
et randonnée équestre.



Départ de l'Étang des Noes
à 9H00 > EQUESTRE
à 9H30 > PEDESTRE

Fléchage à partir du bourg de Québriac

RESTAURATION SUR PLACE POSSIBLE

Renseignements au 06.87.24.56.89

Comité des fêtes du Grand Bois



Cette année, notre
pêcherie du 8 mai a été
l'occasion de se retrouver
dans une ambiance
conviviale
à l'étang des étanchets.
Les adeptes de la « ligne »,
petits et grands, ont fait de
belles prises.

*Nous vous donnons rendez-vous
pour notre fête du 15 août prochain.*

N'oubliez pas de venir réserver vos places
pour la traditionnelle cuisse de bœuf auprès de
Marie-Annick ROBERT au bar du Grand Bois.
Nous comptons sur la présence de tous nos
bénévoles pour que cette fête connaisse son succès
habituel.

Amicalement et bonnes vacances à tous

Le bureau



Le Cercle d'Ille et Rance

Danses traditionnelles de haute et basse Bretagne

L'année de danse touche déjà à sa fin, notre groupe, 38 enfants et ados - 32 adultes, a connu une activité soutenue.

Quelques temps forts :

- 27 Février : après-midi Fest-Deiz (bal breton de jour), salle comble, du bonheur, de la joie sur les visages et dans les cœurs... N'est-ce pas l'essentiel ? Merci aux musiciens, chanteurs pour la qualité de leur prestation.

Grande surprise de l'après-midi : une première dans l'histoire du Cercle, une équipe de tournage d'une chaîne de Télévision Russe s'est présentée à nous... Nous avons d'abord cru au gag mais en fait, il s'agissait bien d'une tournée de collectage en France, sur les événements culturels, économiques, sites historiques et coutumes régionaux et locaux. Cette équipe sillonne l'Europe et une partie du monde et permet ainsi (selon la présentation), une ouverture plus large au-delà des frontières.

- 12 Mars : Salle Ille et Donac à Tinténac, en après-midi, 34 personnes ont pris part au stage de danses du pays du Coglais animé par Cédric Leblanc.

Le soir toujours salle Ille et Donac : Fest-Noz avec des groupes renommés. Beau succès populaire malgré une forte concurrence départementale. (4 Fest-Noz le même soir ainsi que des veillées bretonnes en région rennaise). Expérience à reconduire...

- 15 Mai : Fest-Yves à Sens de Bretagne (Fête de la Bretagne) :

Présentation scénique par le groupe enfants

Le groupe des ados de Québriac a présenté sa chorégraphie pour la première fois sur scène.

Le groupe Adulte avec quelques danseurs de Seno-Breiz a participé à la messe de la Saint Yves ainsi qu'au défilé.

Deux passages sur scène dans l'après-midi ont complété le programme d'une journée bien remplie...

- 22 Mai : Emvod à Acigné. Très bonne prestation des groupes enfants et ados ; qu'ils soient tous félicités...

A cet Emvod départemental, nos ados ont participé au spectacle donné par le groupe du département constitué des danseuses de Montfort sur Meu, de Québriac et des ados du Rheu. Nos jeunes filles ont clôturé ce beau spectacle en présentant leur propre chorégraphie emmenées par leur musicien vedette. Julien, qui par sa musique, a enflammé les connaisseurs...



Les prochaines sorties :

- Le 03 Juillet : Bugalé Breizh à Guingamp (Ados avec le groupe départemental)
- 30 Juillet : Animation de la fête de la Baussaine (après-midi et repas festif dansant en soirée)
- 7 Août : Fête de la moisson à Guipel
- 03 Septembre : Comice Agricole à Dingé

D'autres sorties restent à finaliser...

Pour ces différentes sorties, les enfants et ados disponibles sont sollicités. Venez nombreux nous accompagner dans ces festivités.

Un regroupement enfants et ados est prévu à Québriac après la rentrée.

Un Fest-Noz d'automne (Date à déterminer)



Dates de reprise

Enfants et ados vendredi 16 septembre 17h

Adultes jeudi 8 et vendredi 9 septembre à 20h30

Le travail de nos ados avec le groupe départemental nécessite de nombreux déplacements et rassemblements.

De nombreux rassemblements pour les enfants également qui ainsi, apprennent à se découvrir et à découvrir au-delà du groupe; c'est une ouverture importante et bénéfique...

Cette démarche implique un engagement de chacun, participants, encadrants et familles !!!

Nous ne saurions assez encourager les parents à soutenir les enfants et les accompagner dans cette voie, il suffit de voir leur bonheur à la sortie d'une présentation pour être convaincu...

Le groupe est ouvert à tous, la danse traditionnelle est un loisir, c'est aussi une culture qui ne fait pas partie du passé ; cette culture est, et doit rester bien vivante ! La danse bretonne n'est pas qu'une danse de filles, elle se danse aussi en couples, les garçons et les hommes sont les bienvenus...

Bonnes vacances à tous et à bientôt.....

Pour le bureau, Karine LOISEL (secrétaire)

Les Archers du Canal

Division Nationale 2 - Saison 2

Deuxième saison en Division Nationale 2 pour le club des Archers du Canal et première partie de saison idéale.

Deux manches de disputée à ce jour, Cherbourg les 7&8 mai, Sarcelles les 11&12 juin, deux victoires à la clé. L'équipe a parfaitement assumé son rôle de favoris de poule en s'imposant d'entrée lors des deux premières journées. Pour compléter le bilan, Stéven, Nicolas et Guillaume sont devenus Vice-Champions de Bretagne à Saint-Jouan des Guérêts le 26 juin. Le bilan sportif est donc très positif et conforme aux objectifs du club. Il reste deux événements majeurs pour clore la saison :

Les 16&17 juillet à Verwicq-Sud (Nord) la troisième manche, une cinquième place assurerait la victoire de poule (comme l'an passé) mais l'équipe aura à cœur d'essayer de gagner cette manche pour attaquer invaincue le dernier rendez-vous de la saison. Moulins (Allier) accueille la finale de la

Division Nationale 2 les 10&11 septembre. L'ambition est d'accéder aux demi-finales et donc de se mêler à la lutte pour l'accession en Division Nationale 1.

A la rentrée 2011 nous changerons de condition d'entraînement avec la mise en service de l'Espace Sportif à Tinténac à (Bel Air). Nous aurons à disposition un outil performant, cela nous permettra de continuer notre développement.

Horaires d'entraînement :

Lundi 19H-22H

Mercredi 18-20H

Samedi 17H-21H

Contact :

LE DREAU Yannick

06 72 07 93 20



DN2 SARCELLES



DN2 CHERBOURG VAINQUEUR



VICE CHAMPION DE BRETAGNE





Les associations communales

Associations « enfance-jeunesse »

- Association Les Touch'a'tout
(ateliers créatifs et artistiques
pour les enfants)

Présidente : Carole PIRONNET

- Association « Farandole »

Présidente : Odile BORDE
Tel 02 99 23 09 73

- Syndicat intercommunal
Anim'6 enfance – jeunesse

Karine Clouard - Tel. 02 99 23 00 59

- Association « Trampoline »
(halte garderie parentale)

30 rue de la liberté - 35190 QUEBRIAC
Tel. 02 99 23 08 92

Associations sportives

- Étoile Sportive Québriacoise
(section football)

Président : Jean René PINSARD,

Section jeunes - Philippe BEQUET / Tel : 07 86 50 63 01

Eric HUARD / Tel : 06 72 58 16 86

Section seniors - Gaëtan MAIGNE / Tel : 06 71 63 13 17

Section vétérans - J.R. PINSARD / Tel : 06 83 22 06 26

- Association Les Archers du Canal

Président : Yannick LE DRÉAU, Tel. 02 99 23 01 94

- Gymnastique Volontaire

Présidente : Magali PARIS, Tel. 02 99 68 15 91

Associations « solidarité, éducation, santé »

- Association QUEBRIAC / MARPOD
(Roumanie)

Président : Patrick BOISSIER, Tel. 02 99 68 12 22

- Amicale des Parents d'Élèves
de l'École de QUÉBRIAC

Président : Vincent GERMAIN, Tel. 02 99 23 07 59

- A.C.P.G / C.A.T.M

Président : Georges DELAHAIS, Tel. 02 99 68 01 37

- Association « Ensemble contre la Muco »

Président : Michel LEBULANGER

- Association « Audrey »

Présidente : Sylvie REVEAU

Associations « Culture, Loisirs »

- Association « Au bois des Ludes »
(Ludothèque)

Président : Stéphane CHEVREAU, Tel. 02 99 23 05 53

- Syndicat Intercommunal de Musique
(S.I.M)

Vincent Delarose, Tel. 02 99 68 08 78

- Association QUEB'RANDO
(randonnées pédestres et équestres)

Présidente : Louissette ADLER-LE CAM

- Le Cercle d'Ille et Rance
(Danses de Haute et Basse Bretagne)

Président : Roger PORTIER, Tel. 06 01 28 58 94

- Club des Retraités

Président : André HOUITTE, Tel. 02 99 68 02 86

- Association Communale
de Chasse Agréée (A.C.C.A)

Président : Eugène LAMARRE, Tel. 02 99 68 09 00

- Association « QUÉBRIAQUAD »

Président : Jean-Michel GUILLEUX, Tel. 02 99 45 22 08

- Association LES LUCIOLES

Président : Alexandre CSUTOROS, Tel. 02 99 68 02 33

Autres associations

- Comité des fêtes du Grand-Bois

Présidente : Marie-Annick ROBERT, Tel. 02 99 68 01 28

- Association « Noël à l'Ormel »

Présidente : Marie-Madeleine BERHAULT
Tel. 02 99 68 01 37

- Association FÉLIN POSSIBLE

Présidente : Caroline CANTIN, Tel. 02 99 68 09 24

